

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20230116-D23-01-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2023

Affichage : 23/01/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 16 JANVIER 2023

FB/TD/OR n° 2023/03

Objet de la délibération :

Désignation des représentants  
Eure-et-Loir Ingénierie

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 29  
Présents : 23  
Pouvoirs : 4  
Votants : 27

Date de la convocation :

10 JANVIER 2023

Date de publication en ligne :

23 JANVIER 2023

Auteur :

François BELHOMME  
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 16 janvier à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents :

François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Dominique BONNET, Simone BEULÉ, Éric ROYNEL, Christine HABEGGER, Emmanuel SAUTEUR, Philippe POISSONNIER, Guy DAVID, Sylvie ROUZET, Jean JOSEPH, Cécile COMBEAU, Marc BAUDELLOT, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Dalila DOROL, Roland HAMARD, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD.

Excusés :

- Jean-Paul MARCHAND, Pouvoir à Éric ROYNEL  
- Stéphanie RICHARD, Pouvoir à Marc BAUDELLOT  
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Christine HABEGGER  
- Thomas AMELOT, Pouvoir à Patricia EVENO

Absentes :

- Claire CLAIREMBAULT  
- Marie-France DURAND

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu la délibération du conseil municipal n° 2022/08 du 14 novembre 2022,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner deux représentants de la collectivité pour siéger aux assemblées générales d'Eure-et-Loir Ingénierie,

Sur l'exposé présenté et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉSIGNE** Monsieur Marc BAUDELLOT représentant titulaire
- **DÉSIGNE** Madame Armelle THÉRON-CAPLAIN représentant suppléant

Fait et délibéré à Épernon,  
le 16 janvier 2023

  
La Secrétaire de séance  
Béatrice BONVIN

  
Le Maire,  
François BELHOMME